

# Modifier la comptabilisation d'une rubrique : le prélèvement à la source (PAS)

Ce tutoriel explique la mise en place de la comptabilisation du prélèvement à la source. Celui-ci se comptabilise en 442000, Etats Impôts et taxes recouvrables sur des tiers (préconisation KPMG).


Il est possible d'utiliser une déclinaison de ce compte ; Pour plus d'information, consulter votre expert-comptable ou commissaire aux comptes.

## Remarque préalable

L'information de comptabilisation étant connue à l'avance, il est possible que vous n'ayez pas à procéder à ce qui suit. Commencer par vérifier les 3 rubriques décrites page suivante dans le B. Si le profil comptable est renseigné, il n'y a que la création du compte à effectuer en comptabilité.

**Prérequis :** Veillez à ce que le compte comptable souhaité existe dans le dossier de référence comptable. Demander sa création s'il y a lieu.

## Création dans le plan comptable (pour les personnes ayant les droits)

- Se positionner sur le dossier de référence et l'exercice 2018
- Choisir le menu Fichiers de base puis l'option Plan Comptable (1<sup>ère</sup> ligne, 2<sup>ème</sup> icône)
- Dans le plan comptable, se positionner sur l'onglet Tiers puis cliquer sur l'icône Nouvelle  
fiche F3 
- Saisir le numéro de compte. Attention, le premier 4 est déjà saisi.
- Préciser PAS dans le libellé automatique
- Penser à cocher Justification du compte pour le passer en lettrage


- Valider par le V Vert

# Ouverture du profil dans la GRH

Sous le menu 'Paramètres généraux, sélectionner 'Profils comptables ' (2<sup>ème</sup> ligne, 2<sup>ème</sup> icône)


Un profil comptable est rattaché à une rubrique. Il permet, lorsque l'on comptabilise une rubrique (une rubrique de brut, de net, ou de cotisation salariale), de déterminer le compte que l'on va utiliser, voire même les comptes.

## Création du profil de comptabilisation

1. Identifier si le profil n'est pas présent dans la liste.
2. Cliquer sur l'icône nouveau Profil 
3. Définir le libellé du profil comptable : Prélèvement à la source
4. Comptabilisation : unique
5. Options souhaitées : aucune. Pas de case à cocher
6. Compte unique ou par défaut : faire défiler la liste jusqu'au compte créé en comptabilité. Attention, si votre programme GRH était ouvert avant la création du compte en comptabilité, vous ne le verrez pas. Dans ce cas, fermer le programme de GRH puis ouvrir le à nouveau
7. Valider la création du profil par le V vert

## Affectation du profil comptable à la rubrique

Sous le menu 'Paramètres généraux, sélectionner 'Rubriques ' (3<sup>ème</sup> ligne, 2<sup>ème</sup> icône)

1.    
Affichage  
Dans l'option Affichage, par la flèche, choisir l'option Paye
2. Au clavier, commencer à taper pas ; Une présélection de rubriques s'affiche.
3. Repérer les rubriques PAS\_PRELEV, Impôt prélevé à la source ; PAS\_MTREGRNF, régularisation PAS du RNF et PAS\_MTREGINDU, régularisation PAS pour indu
4. Modifier les rubriques les unes après les autres
5. Cocher la case 'Profil comptable' et sélectionner le profil de comptabilisation créé précédemment.
6. Valider la rubrique par le V vert

Revision #1

Created 20 December 2021 10:56:26 by Valéry HUMEZ

Updated 20 December 2021 10:58:42 by Valéry HUMEZ